

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	12
- votants	15
- absents	3

Date de convocation :

**26/03/2026**

Date d'affichage :

**26/03/2026**

VOTE

- POUR	15
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 005-210501458-20260331-27\_2026-DE

Berger  
Levrault

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

**Séance du mardi 31 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Rodolphe PAPET, Maire.

**Présents** : Rodolphe PAPET – Rémi GENTILLON – Caroline DANGEL – Marc-André DABAT – Pedro SANCHEZ – Daniel AUBERT – Anne ESPITALIER – Simine HAKAMI KERMANI – Valérie DEGRACE – Gérard MARLETTA – Bernard REYNIER – Cécile PRESTAT

**Absents et représentés** : Josiane ARNOUX (a donné pouvoir à Rodolphe PAPET) – Thierry BAUD (a donné pouvoir à Anne ESPITALIER) – Monique JANIK (a donné pouvoir à Daniel AUBERT)

Rémi GENTILLON est nommé secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°027/2026 - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE MODERNISATION DES RESEAUX D'EAU ET DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**

#### **Le Conseil Municipal**

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°059/2024 du conseil municipal du 27 juin 2024 attribuant le marché de travaux de modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement à la SAS Alpes Maçonnerie Construction Vancoise (AMCV), pour un montant de 581 168,78€ HT

Vu l'avenant présenté par la SAS AMCV pour l'augmentation du montant du marché de 60 408,68€ HT (+ 10,39%) et la création de prix nouveaux,

**Considérant** que les plus-values s'expliquent par des travaux supplémentaires engagés suite à des modifications induites par des ajustements réalisés en phase travaux,

#### **Après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de conclure l'avenant ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires engagés suite à des modifications induites par des ajustements réalisés en phase travaux, ainsi que la création de prix nouveaux
- **PRECISE** que l'avenant augmente le montant du marché de 60 408,38€, soit 10,39%
- **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme  
**LE MAIRE,**  
**Rodolphe PAPET**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

**09 AVR. 2026**

